



**CCI CÔTE-D'OR
SAÔNE-ET-LOIRE**

MÉTROPOLÉ DE BOURGOGNE

Rapport d'activité 2022

Retour sur une année d'actions
au service des entreprises et
des territoires



ÉDITO

2022 aura été une année de troubles et de défis, pour les particuliers comme pour les entreprises.

Dans un contexte inflationniste, de sécheresse et de pénuries d'eau, avec des difficultés d'approvisionnement en matériaux, une situation internationale préoccupante, une crise énergétique majeure ou encore des recrutements rendus plus difficiles, les entreprises auront eu à faire face et à s'adapter à une succession de crises conjoncturelles.

Cela rend sans doute encore plus prégnante la question du changement climatique et de ses impacts sur l'économie. En corolaire, la crise de l'énergie invite à davantage de sobriété, nous incitant collectivement à revoir nos pratiques pour préserver notre patrimoine commun : la terre et ses ressources naturelles. Face à l'ensemble de ces défis, la CCI Côte-d'Or · Saône-et-Loire s'est fortement mobilisée en 2022 pour informer, conseiller, orienter et accompagner les entreprises de toutes tailles et de toutes activités.

2022 a été la première année d'installation de la nouvelle mandature, qui a été notamment consacrée à la rédaction du plan stratégique 2022-2026. Il a été conçu pour qu'il soit adapté à nos entreprises et à nos territoires, fédérateur, ambitieux et centré sur nos clients. C'est la vision à la fois stratégique et opérationnelle – Il propose près de 90 pistes d'actions – des 50 élus et des 250 collaborateurs de la CCI pour le développement des territoires et des entreprises de toutes tailles et de toutes activités.

Au-delà de ce plan de mandature, 2022 a été une année d'actions. Vous le constaterez dans les pages qui suivent : développement de conventions de coopérations avec les collectivités, mise en œuvre de l'accompagnement à l'orientation avec La Fabrik de l'orientation, renforcement de notre offre de formation et de nos écoles, accompagnement des entrepreneurs, de ceux qui développent leur entreprise comme ceux qui la créent, développement de nos installations multimodales et obtention du certificat de sécurité ferroviaire nous permettant d'opérer des trains de marchandises sur le Réseau Ferré National... Mais aussi l'optimisation interne des services supports, la rationalisation de notre patrimoine immobilier et la structuration une vie institutionnelle stable autour de 8 commissions thématiques, de la délégation de Saône-et-Loire, des Bureaux, et des assemblées générales pour une CCI plus efficiente, et ce malgré la baisse continue de notre ressource fiscale.

Nous sommes donc en ordre de marche, en phase de déploiement des projets, avec comme objectif essentiel de faire rayonner la CCI comme un acteur incontournable du développement économique et de l'attractivité du territoire, en mettant en place un nouveau modèle économique de proximité, au service des entreprises et des collectivités locales.

Pascal Gautheron
Président de la CCI Côte-d'Or · Saône-et-Loire

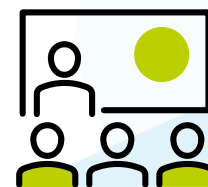




1 200
porteurs de
projet et cédants
accompagnés



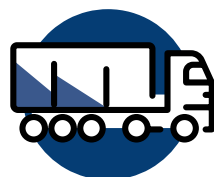
214
emailings envoyés



4 719
salariés formés
à des formations
courtes



3 600
entreprises
contactées dans
l'année



2,93 T
de marchandises
transportées





99 343
conteneurs
manutentionnés



184
entreprises
accompagnées
sur des salons
internationaux



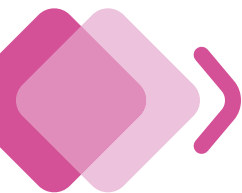
11 093
formalités traitées
par le CFE



515
alternants formés
chez SmartCAMPUS



71
articles publiés
sur le blog



Accompagner l'entreprise, développer sa performance

ACCOMPAGNER LA CRÉATION, LA REPRISE ET LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

La CCI a accompagné 1 200 créateurs ou repreneurs d'entreprises dans la structuration de leurs projets (modélisation de Business Model, étude de marché, prévisionnel financier, étude juridique, stratégie commerciale...) à travers des rendez-vous dédiés. Les ateliers thématiques Entreprendre, qui sont diffusés en direct sur Youtube, ont bénéficié de 5 260 vues.

Au total, sur les départements Côte-d'Or et Saône-et-Loire, 4 300 contacts avec des porteurs de projets ont été établis.

Pour la dixième année consécutive, la CCI a piloté, pour le compte de la CCI Bourgogne-Franche-Comté, la « Semaine régionale de la création-reprise d'entreprise et de la jeune entreprise ». Cet événement s'est déroulé du 21 au 25 novembre. Durant la semaine, les participants ont pu bénéficier d'ateliers thématiques 100 % en ligne, en direct ou en replay, sur Youtube. Ils ont pu participer au concours de pitch et rencontrer des experts en présentiel.



Dans le cadre de son accompagnement à la transmission d'entreprise, la CCI a permis 362 mises en relation entre des cédants et des repreneurs potentiels. Elle adhère également au dispositif Transentreprise qui a donné lieu à la diffusion de 73 annonces de cession et permis la vente de 31 affaires.

RÉALISER LES FORMALITÉS DES ENTREPRISES

En 2022, le Centre de Formalités des Entreprises de la CCI Côte-d'Or · Saône-et-Loire a traité 11 093 formalités, dont la délivrance de 356 cartes de commerçants non sédentaires, 688 cartes et attestations dans le domaine de l'immobilier et des certificats Chambersign. L'ensemble de ces prestations a généré un chiffre d'affaires de 387 800 €.

GÉRER ET METTRE À DISPOSITION LE FICHIER DES ENTREPRISES

La CCI gère et met à jour le fichier des 55 683 établissements industriels, commerciaux et de services inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés de Côte-d'Or et Saône-et-Loire. Cette base de données est commercialisée directement

par la CCI ou via sa boutique en ligne. En 2022, ce sont 82 fichiers qui ont été vendus. Au cours de l'année, la CCI a enregistré 7 078 immatriculations d'établissements.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DES SERVICES ET DU TOURISME

En 2022, la CCI a continué l'animation du dispositif « Territoire d'Industrie Ouest Saône-et-Loire », qui lui a été confiée en 2021, en lien avec les collectivités concernées (Grand Charolais, Grand Autunois Morvan, Creusot-Montceau, Entre Arroux Loire et Somme), pour déployer les 15 projets initiés en 2019.

Cette action, entre autres, a permis de resserrer les liens entre la CCI et les services de la DDETS pour davantage d'efficacité auprès des entreprises. 12 entreprises ont été accompagnées dans leur évolution vers l'industrie du futur et plus de 60 entreprises accompagnées dans le financement de leurs projets (investissements immobilier ou de production, recrutement, développement...) ou pour faire face à des difficultés. Plusieurs dizaines de contacts d'entreprises nous sont parvenus via la plateforme « Place des entreprises » qui monte en puissance. Pour le bénéfice des

entreprises industrielles, la CCI a également activement participé aux réunions du Service Public de l'Emploi en lien avec les Préfectures, ainsi qu'à des réunions « mobilité » ou « création de crèche » avec les collectivités.

Dans le cadre de la convention entre la CCI Côte-d'Or · Saône-et-Loire et le Conseil départemental 21, l'instruction des dossiers d'aide aux Travailleurs Non Salariés (TNS) s'est poursuivie jusqu'au 31 décembre. 100 dossiers ont été instruits par la CCI.

La CCI s'implique également localement dans des actions engagées par CCI France avec :

- la réalisation de 221 diagnostics pour l'opération France Relance Commerce Écologique (objectif atteint)
- l'instruction de 131 dossiers dans le cadre du dispositif « Aides Foires et Salons » dont 57 étaient éligibles.
- la communication sur l'appel à projets national « Année de la gastronomie », puis l'instruction des dossiers reçus. Le résultat : 360 000 € obtenus pour 11 projets labellisés.

Sur la thématique de la sensibilisation au numérique des TPE, la CCI s'est investie à travers des actions du programme régional Kapnumerik :

- 80 diagnostics de stratégie numérique ont été réalisés avec MyShop 360 (objectif atteint)
- 12 ateliers vidéo en partenariat avec Google mis en place au niveau régional : 400 participants dans le 21 + 71.

En 2022, le Club des Acteurs du Tourisme, qui fédère une communauté d'entreprises du tourisme, a été relancé. Il est animé par la CCI et compte 35 membres en Saône-et-Loire.

Par ailleurs, la CCI anime un programme d'actions autour du Parc national de forêts, entre Champagne et Bourgogne : le Projet Kemyos sur la chimie du bois.

1 200

créateurs-repreneurs
rencontrés en RDV



82

fichiers
d'entreprises
vendus

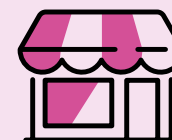


404

entreprises sensibilisées et
accompagnées aux actions
environnement/énergie/
déchets

390

RDV de conseil
à l'international



80

diagnostics
Myshop 360 réalisés



11 093

formalités
d'entreprises
effectuées

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES

En 2022, la CCI a renouvelé son partenariat avec l'Agence de l'eau RCM pour ses opérations de gestion des pollutions toxiques dispersées dans les effluents industriels. 3 conventions ont été établies : EPURETOX avec Le Grand Chalon, DETOX'eau avec Mâconnais Beaujolais Agglomération et PROTECT'eau avec Dijon Métropole. Dans ce cadre, une vingtaine d'entreprises ont été accompagnées.



Dans le cadre du programme régional PERF' (sur les thématiques énergie et économie circulaire), 316 entreprises ont été sensibilisées et 88 accompagnées.

Les prestations proposées par la CCI hors programme PERF (IMPRIM'VERT, accompagnement réglementaire...) ont permis d'atteindre 18 900 € de chiffre d'affaires en 2022.

La CCI anime par ailleurs le programme SYNERGIES (action d'EIT avec Dijon Métropole). 97 entreprises (+ 14 par rapport à 2021) sont impliquées à travers 3 groupes de travail : groupement d'achat d'énergie, formations mutualisées, opération de déstockage des déchets d'équipement électriques et électroniques.



Au deuxième semestre 2022, la CCI s'est fortement impliquée dans l'information des entreprises sur la crise énergétique et les mesures mises en place par l'État. Elle a notamment organisé 8 webinaires qui ont été suivis par près de 800 entreprises. Toujours sur la thématique énergie, 32 industries ont bénéficié d'un diagnostic énergie financé par l'ADEME en 2022.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL

La CCI a réalisé 18 561 formalités internationales (visas, carnets ATA, certificats d'origine...) pour le compte des entreprises, générant un chiffre d'affaires de 396 100 €.

CCI International Bourgogne Franche-Comté est un acteur de la Team France Export, qui aide les entreprises à aller à l'international en mobilisant toutes les ressources du réseau international.

À ce titre, les conseillers internationaux ont sensibilisé 219 entreprises du 21 et du 71 lors d'ateliers coaching export ou de journées thématiques, sur des sujets comme les dispositifs d'aides financières à l'export, la protection de sa marque, les contrats internationaux...

Ils ont également préparé et accompagné 184 entreprises de Côte-d'Or et Saône-et-Loire sur 15 missions et salons internationaux : CES Las Vegas, Wine Paris, Prowein Allemagne, missions Maroc ou Japon...

Dans le cadre des dispositifs financiers d'Assurance Prospection et d'APA (Assurance Prospection Accompagnement), les conseillers ont suivi 16 entreprises (71 + 21) qui ont pu bénéficier de ces dispositifs de soutien financier. Les plans d'action de ces dispositifs s'étalent sur deux ou trois ans.

En termes de conseil et d'accompagnement individuel, les conseillers CCI International en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or ont assuré plus de 390 rendez-vous de conseils et de suivis en présentiel, par téléphone ou en visioconférence.



PRÉVENIR ET SOUTENIR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

La CCI s'appuie notamment sur le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) pour apporter, aussi souvent que nécessaire, des réponses aux entreprises en difficulté. Le CIP a pour but de promouvoir, organiser et rendre accessible l'information la plus large sur la prévention des difficultés des entreprises. Il a enregistré 41 contacts en 2022, dont 25 ont donné lieu à un rendez-vous individuel.

Pour répondre aux difficultés des chefs d'entreprise, la CCI anime aussi le Fonds de soutien aux chefs d'entreprise en situation de détresse morale et/ou financière suite à un dépôt de bilan. Ce fonds, en collaboration avec le SASTI, a vu le nombre de dossiers augmenter par rapport à 2021, avec 52 contacts contre 42. Sur ces 52 contacts, 25 dossiers ont été instruits.

L'accompagnement financier des entreprises en difficulté par les services de la CCI a concerné une centaine d'entreprises. L'accompagnement est personnalisé et s'appuie sur un diagnostic. L'objectif est de proposer des actions pour prévenir les difficultés.

Par ailleurs, une convention avec l'association APESA a été signée pour aider les chefs d'entreprises qui peuvent être confrontés à une détresse psychologique en raison du contexte économique. En 2022, 22 signalements ont été effectués.





Adapter les compétences et favoriser l'emploi

FORMATIONPRO

Comme chaque année, le catalogue des formations a été édité en 2022. Il propose plus de 200 programmes de formation pour acquérir de nouvelles compétences, se perfectionner ou envisager une reconversion professionnelle dans 13 domaines de compétences : les langues étrangères, la comptabilité, la gestion, les ressources humaines, le management, la bureautique, le numérique, le commerce, le développement personnel, la qualité-sécurité-hygiène-environnement, l'efficacité professionnelle, l'immobilier et l'oenologie-gastronomie-restauration.

Pour communiquer sur les nouveautés et les formations du moment, CCI Formation a mis en oeuvre une newsletter bi-mensuelle. Des focus pour promouvoir ses formations plus spécifiquement adaptées à certains domaines d'activité sont également envoyés. Cette communication permet notamment une augmentation du trafic sur le site internet.

Dans le but d'être toujours au plus proche des besoins des clients, CCI Formation a travaillé en transversalité avec les conseillers tourisme de la CCI pour la mise en place de 3 formations orientées sur l'oenologie avec la Wine School à Mâcon, un programme spécifique en langues pour l'Union des offices du tourisme de Saône-et-Loire et des formations en management pour le groupe hôtelier ATLAS.

Les formations proposées aux créateurs d'entreprise ont eu un franc succès en 2022, 61 porteurs de projet ont suivi une formation individuelle ou collective.

Pour l'année 2022, le travail de commercialisation, associé à une communication ciblée, a permis d'atteindre un chiffre d'affaires de 2 100 K€ qui dépasse les objectifs fixés.



SMARTCAMPUS

En 2022, SmartCAMPUS, l'école supérieure en l'alternance de la CCI, comptait 515 alternants répartis dans 36 promos, sur les campus de Dijon, Beaune, Chalon et Mâcon. SmartCAMPUS propose 17 diplômes du Bac+2 au Bac+5, dans les métiers, de la vente, des RH, du marketing digital, de la gestion, des achats...

3 portes-ouvertes ont été organisées sur l'année, avec comme objectif de faire découvrir les formations en alternance au plus grand nombre. Ces 3 journées ont permis de renseigner 260 candidats potentiels.

SmartCAMPUS participe aussi chaque année à divers salons et forums de l'orientation dont par exemple Studyrama à Dijon (150 contacts) et le Forum des Métiers à Chalon.



ESADD

L'École Supérieure Appliquée au Design et au Digital à Dijon compte 106 étudiants répartis dans 2 sections : un Bachelor Designer Numérique (Bac+3) et un Mastère Expert du Design Numérique (Bac+5).

Après plusieurs mois de travaux, l'école s'est installée en juin dans ses nouveaux bâtiments. 1 000 m² dédiés à la formation, avec une école (SCHOOL), un laboratoire d'expérimentation (LAB) et un cabinet de conseils auprès des entreprises (BIZ). L'inauguration en juin a rassemblé les partenaires, les entreprises locales et les étudiants.



LA FABRIK DE L'ORIENTATION

La Fabrik de l'Orientation, concept original pour penser autrement l'orientation professionnelle, est un espace où il est possible de découvrir et tester des métiers, en situation réelle ou en virtuel. Dans ce cadre, tout au long de l'année 2022, 800 jeunes et publics en insertion ont été accueillis pour des présentations métiers par plus d'une soixantaine de professionnels, qui ont joué le jeu bénévolement.

En parallèle, 79 interventions ont eu lieu dans les établissements scolaires pour la promotion des métiers et de l'apprentissage.

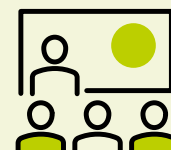
Pour favoriser la découverte des métiers par les collégiens et lycéens durant leurs vacances scolaires, 946 conventions de mini-stage ont été signées. Une demande qui explose, avec + 38,6 % par rapport à 2021.

L'évènement « Course Orientation Commerce » a été organisé en 2022. La seconde édition a mobilisé 80 commerçants pendant 2 jours dans le centre-ville de Dijon et 500 jeunes en équipe ont pu découvrir de façon ludique les métiers du commerce.



515

alternants en contrat de
professionnalisation



4 719

salariés formés
à des formations
courtes

83%

de réussite
aux examens
pour le CFA Auto

25

newsletters/focus
CCI Formation
envoyés



946

conventions
de mini-stage
signées



800

jeunes accueillis
à la Fabrik de
l'orientation

CENTRE DE FORMATION AUTOMOBILE À MÂCON

L'effectif total du CFA en 2022 s'est maintenu à un très bon niveau par rapport à l'année précédente : 650 apprentis. Le taux de réussite aux examens a également été très bon avec 83 %.

La porte-ouverte annuelle a eu lieu en mars et a permis d'accueillir plus de 600 jeunes et leur famille, ce qui a généré 220 contacts qualifiés.

Comme chaque année le CFA a participé aux divers rendez-vous de l'orientation, notamment le Bus de l'apprentissage qui sillonne la Saône-et-Loire ou les Rendez-vous de l'emploi à Mâcon. Le CFA a également pris part à 2 événements importants de promotion de ses formations : le Mondial des métiers et le Salon du 2 roues à Lyon.

Des apprentis du CFA ont participé à différents concours métiers, et notamment au « Meilleur Apprenti de France » pour lequel un apprenti a été médaillé d'or départemental, régional puis national dans la catégorie maintenance de tracteurs et matériel agricole, et un deuxième médaillé d'argent départemental, dans la même catégorie. Lors de la finale nationale du concours « Wordlskills France », un autre apprenti s'est illustré avec une médaille d'honneur.

Par ailleurs, une apprentie en 1^{ère} année de BTS maintenance des véhicules option véhicules transport routier a été mise à l'honneur par l'association des membres de la Légion d'honneur au niveau national pour son parcours exemplaire. La remise de récompense s'est déroulée le 3 décembre au Palais des Papes d'Avignon.

Le CFA a également obtenu le renouvellement du label « CFA PILOTE » de l'ANFA et obtenu la certification Qualiopi pour ses formations.

Autre fait marquant, le CFA Auto est devenu un CFA « hors les murs » pour le Groupe Renault qui a souhaité conventionner pour la mise en place de 2 formations en apprentissage : un Bac Pro maintenance véhicules particuliers et un Titre Pro (post Bac) technicien électromécanicien automobile.

En 2022, le CFA a ouvert, en lien avec l'ANFA, un Titre Pro mécanicien cycles sur 1 an. Une formation qui a rencontré le succès puisque les effectifs étaient déjà atteints avant l'ouverture avec 10 candidats.



ÉCOLE DE GESTION ET DE COMMERCE CENTREST

En complément du Bachelor EGC, le Campus EGC CENTREST de Chalon-sur-Saône a mis en place un Bac+5 Manager de la Chaîne Logistique, en partenariat avec le CNAM Bourgogne-Franche-Comté, avec un parcours orienté vers le transport multimodal et la transition énergétique. Le Grand Chalon soutient cette initiative qui permet de répondre aux besoins des entreprises de la filière transport et logistique avec, à terme, la constitution d'un campus des métiers regroupant plusieurs établissements de formation.

En 2022, le taux de réussite était de 83 %. Les lauréats ont reçu leurs diplômes lors d'une cérémonie officielle conjointe aux promotions 2019, 2020 et 2021, en présence des familles, des professeurs et des représentants du Grand Chalon.

Le Campus de Chalon propose à ses étudiants le choix d'un parcours en statut étudiant ou en apprentissage dès la 2^{ème} année du cursus. 90 % des étudiants de 3^{ème} année ont choisi de passer leur diplôme par la voie de l'apprentissage en 2022. La dimension internationale reste fortement ancrée. Après deux années de suspension, 18 étudiants de 2^{ème} année ont pu à nouveau vivre une immersion en entreprise à l'étranger.



Contribuer au développement et à l'animation du territoire

ACCOMPAGNER ÉCONOMIQUEMENT LES COLLECTIVITÉS LOCALES

la CCI a accompagné plusieurs collectivités dans l'animation économique de leur territoire, à travers des conventions partenariales : les Conseils départementaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, Dijon Métropole, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud, la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin / Nuits-Saint-Georges, la Communauté de Communes de Norge & Tille, la Communauté de Communes du Mirebellois et Fontenois, la Communauté de Communes d'Ouche & Montagne...

Par ailleurs, la CCI a accompagné, sur des projets économiques, une quinzaine de communes de son territoire.

ACCOMPAGNER LA RÉFLEXION PAR LES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Tout au long de l'année 2022, la CCI a réalisé des études de marché, notamment pour des restaurants saône-et-loirien. Elle a également réalisé plusieurs portraits socio-économiques de territoire pour des commerces à céder, dans le cadre du dispositif Transentreprise, ainsi qu'une présentation des entreprises emblématiques du département à la demande du Conseil départemental de Saône-et-Loire.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec les réseaux des bureaux de tabac, la CCI est impliquée dans la réalisation de diagnostics qui entrent plus largement dans un audit global de l'activité des buralistes. L'objectif est de permettre ensuite la mise en œuvre d'actions de transformation de leur activité.

La CCI a mis en place une enquête mensuelle afin d'étudier la conjoncture des commerces. Chaque enquête donne lieu à 3 synthèses (Dijon Métropole, Côte-d'Or, Saône-et-Loire) envoyées aux participants, soit environ 350 pour Dijon Métropole, 140 pour la Côte-d'Or et 250 pour la Saône-et-Loire. En plus de l'évolution de l'activité commerciale, cette enquête permet de mesurer l'impact de la crise géopolitique, de l'augmentation des coûts d'énergie et des mouvements sociaux sur les commerces.



14 543

abonnés à nos
réseaux sociaux

740

synthèses d'enquête de
conjoncture envoyées
aux commerçants



entreprises accompagnées
dans le cadre d'une
convention de revitalisation

5

SUIVRE LES CONVENTIONS DE REVITALISATION

La CCI est toujours impliquée dans la gestion et le suivi des plans de revitalisation. Dans le cadre de la convention IMERYS, débutée en 2020, 5 entreprises du bassin d'emploi d'Autun, oeuvrant dans des secteurs d'activité variés, ont été accompagnées financièrement à hauteur de 21 047 € pour la création de 9 emplois (l'objectif était de 7).

Une nouvelle convention, avec Honeywell, a été signée en 2022 dont l'objectif est de conduire une action innovante et pilote à destination des entreprises du Grand Autunois-Morvan afin de les soutenir dans leur processus de recrutement sur des métiers en tension.

DIFFUSER L'INFORMATION ÉCONOMIQUE

Le blog d'informations et d'actualités économiques de la CCI a enregistré plus de 14 828 pages vues et 71 articles ont été publiés sur des thématiques d'actualité ou réglementaires, sur les entreprises locales, les actions de la CCI...

Les publications sont également relayées sur les réseaux sociaux de la CCI (Facebook, Twitter et LinkedIn), ce qui représente 453 posts. Fin 2022, la CCI comptait 14 543 abonnés sur ses réseaux institutionnels.





Développer le transport multimodal décarboné

APROPORT, ACTEUR DU REPORT MULTIMODAL ET DE LA DÉCARBONATION

En 2022, l'activité globale d'Aproport, tous modes et trafics confondus, s'est établie à 2,93 millions de tonnes de marchandises traitées, soit + 5,25 % par rapport à 2021. L'activité globale de la plateforme de Chalon-sur-Saône est quasi stable comparé à 2021. Contrairement à la plateforme de Mâcon qui affiche un résultat global en hausse de 10,89 %.

99 343 conteneurs ont été manutentionnés sur les plateformes de Chalon-sur-Saône et Mâcon, soit une augmentation de 13,6 % par rapport à 2021. La manutention concerne exclusivement la voie ferrée et la route, secteurs qui sont respectivement en hausse de 16 % et 11,4 % comparés à 2021.

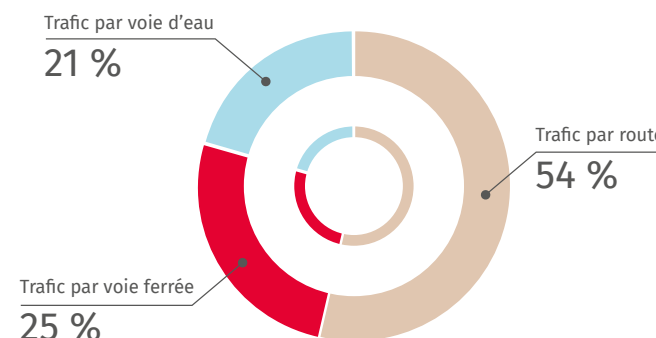
Au niveau du transport fluvial, 627 bateaux ont été chargés ou déchargés, soit une augmentation de 66 % par rapport à l'année précédente.

Concernant l'activité ferroviaire, 1 099 trains ont été manœuvrés sur les terminaux de Chalon-sur-Saône et Mâcon. Quant à l'autoroute ferroviaire, celle-ci a vu 14 049 remorques P400 en transit en 2022 par le terminal d'autoroute ferroviaire de Mâcon (contre 12 075 sur 2021). L'objectif est de dépasser 20 000 remorques (soit 40 000 EVP) pour VIIA en 2023 à Mâcon, ce qui représenterait une économie de 50 000 T de rejet CO₂. Pour renforcer davantage cette activité, une extension du terminal ferroviaire de Chalon-sur-Saône a été aménagée. La surface d'entreposage des conteneurs occupe désormais 15 000 m² supplémentaires, ce qui porte la surface totale à 50 000 m². La voie ferrée a également été étendue de 1 km.

Malgré un démarrage perturbé par les mouvements sociaux, Aproport opère depuis début 2022 des navettes ferroviaires régulières entre les terminaux de Chalon-sur-Saône et de Mâcon. Plus de 300 conteneurs ont déjà été acheminés par notre entreprise ferroviaire sur l'entrepôt de Mâcon et presque autant ont ensuite été livrés à l'usine Michelin située à Blanzey.

Aproport a ouvert ses portes au public, dans le cadre des journées du patrimoine économique, une des actions du dispositif « 1 territoire – 1 solution » initiée par l'État et portée en Saône-et-Loire par le MEDEF 71. Plus de 70 visiteurs ont pu découvrir le transport multimodal, la logistique et la manutention de marchandises, ainsi que les installations et les équipements de chargement et déchargement de trains, bateaux et camions.

Le 9 décembre 2022, Aproport a obtenu le CSU (Certificat de Sécurité Unique) lui permettant le démarrage de son activité « Entreprise Ferroviaire » et la traction de trains de marchandises sur le Réseau Ferré National.



GESTION DU FONCIER ET BÂTIMENTS DES CONCESSIONS PORTUAIRES

Des terrains, des bureaux et des bâtiments sont mis à disposition des entreprises sur les plateformes de Chalon-sur-Saône et Mâcon, en contrepartie du versement d'une redevance. Cette mise à disposition prend la forme d'une Convention d'Occupation Temporaire (COT) du domaine public fluvial. Près de 600 000 m² de surfaces au sol sont ainsi louées sur les deux plateformes multimodales.

Fin 2022, on dénombrait 53 COT : 17 à Mâcon et 36 à Chalon-sur-Saône (22 au port Nord et 14 au port Sud). Une campagne de revalorisation des redevances des COT a été menée en 2022 pour une mise en application en 2023.

Par ailleurs, une équipe projet CCI, composée de 7 personnes, a été mise en place afin de travailler sur nos obligations de la fin de la concession du port de Chalon, au 30 avril 2026, dans le cadre d'un protocole qui sera signé en 2023 avec notre concédant, Voies Navigables de France (VNF).



99 343
conteneurs
manutentionnés

5,6

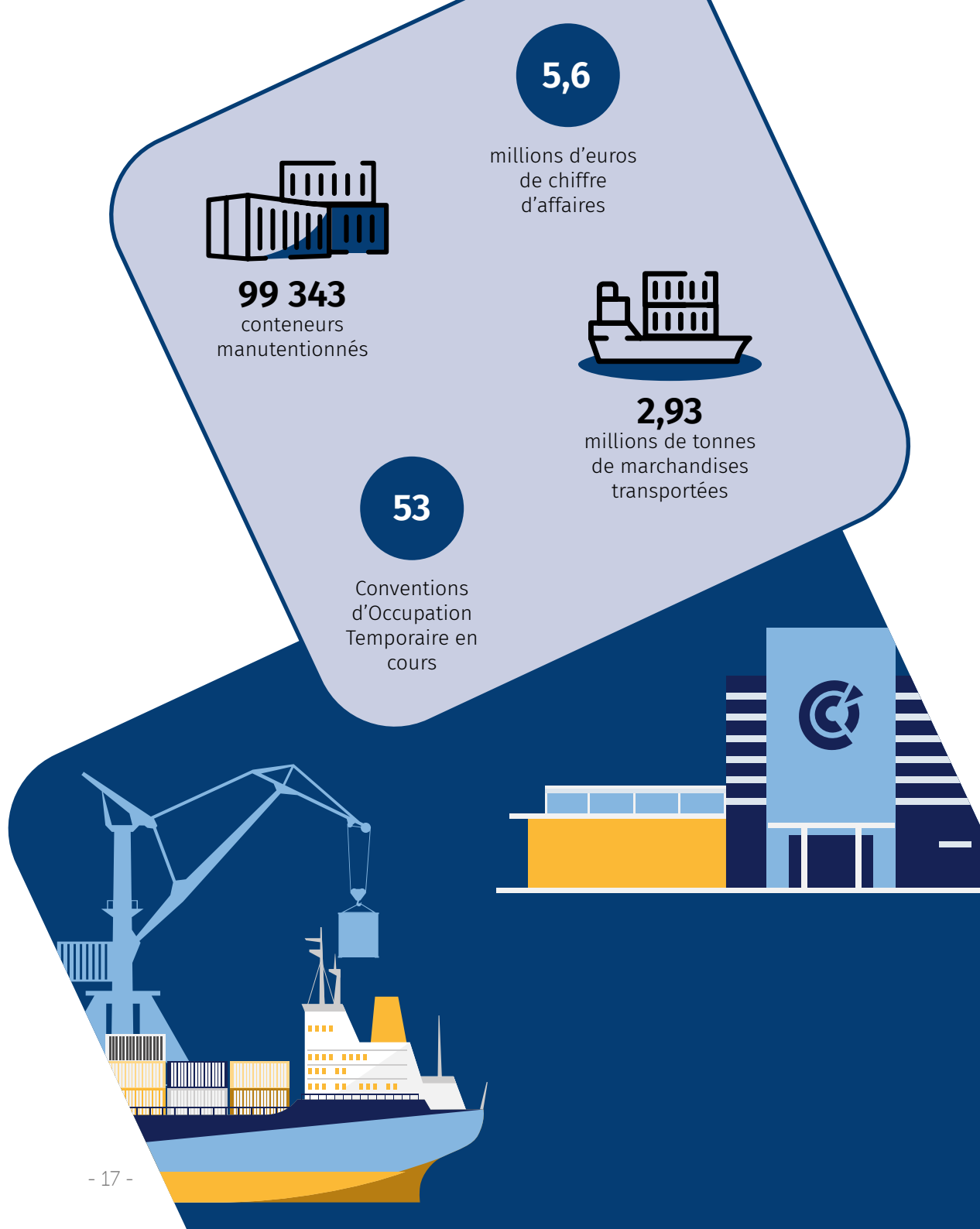
millions d'euros
de chiffre
d'affaires



2,93
millions de tonnes
de marchandises
transportées

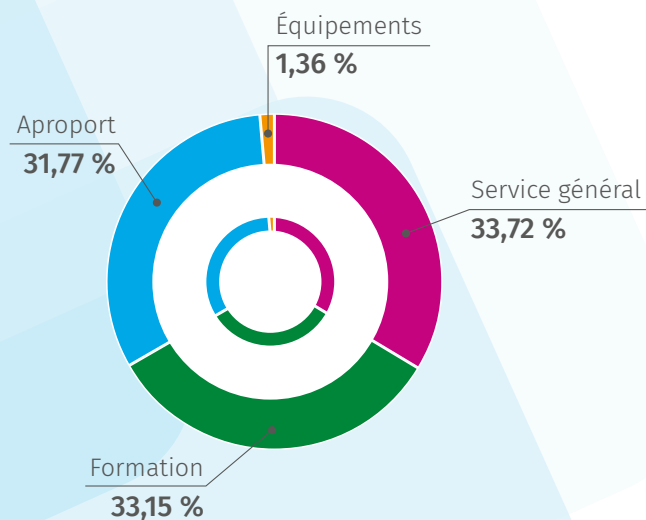
53

Conventions
d'Occupation
Temporaire en
cours



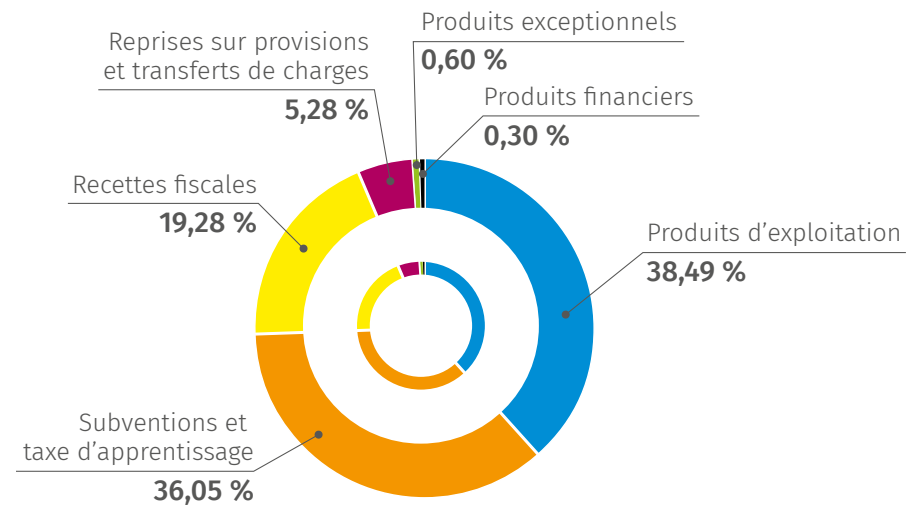
BUDGET 2022

Budget de fonctionnement par activités : 32 282 313 €

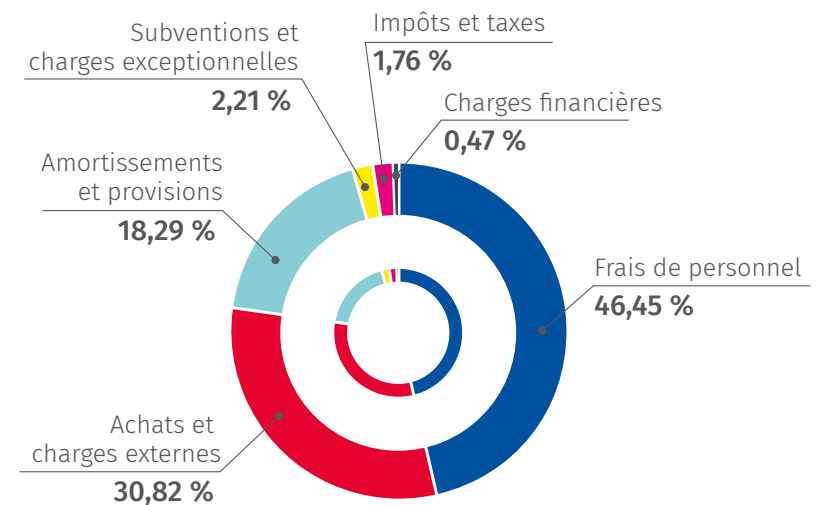


Le budget exécuté 2022 se caractérise par la constitution de provisions importantes destinées à anticiper des dépenses futures. Ces opérations, par leur ampleur, masquent les très bonnes performances de nos activités de formation continue et en apprentissage, et du service général qui présente un résultat à l'équilibre.

Produits de fonctionnement : 29 258 932 €



Charges de fonctionnement : 31 318 660 €





MÉTROPOLE DE BOURGOGNE

2 avenue de Marbotte
BP 17440
21074 Dijon Cedex
T. 03 80 65 91 00

Toute la CCI Côte-d'Or · Saône-et-Loire en ligne



www.mdb.cci.fr
www.formation.bycci.fr
www.smartcampusbycci.fr
www.cfaauto-macon.fr
www.apoport.com



ccimdb2
CCIFormationMDB
smartcampusbyCCI
cfaautomacon



CCI_MDB



ccimdb

